

## FOR SMS 002 Devenir animateur prévention dans le secteur sanitaire et médico-social (AP SMS)

### Préambule

Cette formation s'intègre dans un parcours de formation et d'accompagnement de l'AP SMS et du dirigeant. L'animation du projet et la conduite des projets de formation sont assurées par le référent prévention, appelé dans le dispositif : Animateur de projet de prévention des Risques Professionnels : APRP. C'est un rôle de maîtrise d'œuvre de la prévention. Il conseille et accompagne sa direction sur la Prévention des Risques Professionnels.

Il se concentre sur la réalisation des actions de prévention, l'organisation des moyens et méthodes nécessaires pour y parvenir.

### Public

Personnes affectées à des missions d'animation de la prévention dans les établissements d'hébergement et d'accueil de personnes âgées (HAPA), hôpitaux ou cliniques s'engageant dans une démarche de prévention et la réalisation de projets.

### Prérequis

Les participants doivent avoir suivi avec succès l'autoformation @01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dispensée par les services prévention des Carsat, Cramif ou Cgss (joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription).

Formation préalable du chef d'établissement obligatoire

### Objectifs de formation

- Contribuer au développement d'une démarche de prévention des risques professionnels dans l'établissement
- S'inscrire en tant qu'AP SMS dans cette démarche de prévention.
- Concevoir, cadrer et mettre en œuvre tout projet de prévention.
- Intégrer les spécificités de TMS Pros dans un projet de prévention des TMS si l'établissement est concerné.

### Objectifs pédagogiques

- Réaliser un état des lieux S&ST.
- Identifier les enjeux de l'établissement pour définir les objectifs et priorités d'actions
- Structurer une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne en lien avec les objectifs et priorités de l'établissement
- Analyser une activité en faisant le lien entre le travail et la santé.
- Acquérir une méthodologie d'observation et d'analyse de situation de travail
- Concevoir, cadrer et mettre en œuvre un projet de prévention répondant à une priorité d'action dans l'établissement (potentiellement TMS Pros si l'établissement est concerné)

### Modes pédagogiques

Le stage comprend des périodes de formation en présentiel et travaux applicatifs d'intersession dans l'établissement. Les travaux engagés font l'objet d'un accompagnement par le formateur. La formation s'appuie sur des exposés didactiques, des études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, des mises en situation, des échanges et retours d'expériences.

### Durée

6 jours (42h) de formation en présentiel organisés en 3j + 2j + 1j, 2 x 2,5 jours de travaux d'intersession dans l'établissement, 2 demi-journées d'accompagnement de 4 heures dans l'établissement en commun avec le dirigeant

Effectif : Groupes limité à 8 participants

### Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant participé à la totalité de la formation et satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer par l'Assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS un certificat de « Animateur prévention SMS » valable 36 mois.

Ce certificat, pour rester valable, impose de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences d'animateur prévention SMS (MAC) d'une durée de 14 heures et de satisfaire aux épreuves certificatives.

Ces formations (initiale et MAC) sont assurées par un formateur certifié pour former et accompagner les AP SMS et dirigeants du secteur SMS. Ce formateur fait partie d'une entreprise ou d'un organisme de formation habilités par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS.

## Contenu

- Enjeux de prévention des risques professionnels dans le secteur sanitaire et médico-social
- Etat des lieux d'un établissement pour identifier ses enjeux, objectifs et priorités.
- Structuration d'une démarche de prévention contextualisée, mobilisatrice et pérenne et conditions de réussite.
- Analyse de l'activité et compréhension des TMS.
- Méthodologie d'observation et d'analyse de situations de travail et de détection des risques (TMS, chutes, RPS...)
- Définition et hiérarchisation des pistes d'amélioration.
- Méthodologie et cadrage de projet(s) de prévention (note de cadrage de projet).
- TMS Pros dans le cas du projet de prévention des TMS d'un établissement ciblé ou souhaitant rentrer dans le programme national.

## Dispositif sectoriel SMS

Schématisation du parcours de formations et d'accompagnement du dirigeant et de l'AP

